

Il y a un grand nombre de chomeurs a la porte des usines, ceux qui travaillent mettent un frein a leurs revendications afin de conserver leur emploi.

De tout temps, le pouvoir d'achat de la classe ouvriere est lie au niveau de sa combativite face au patronat. Sans luttes ouvrieres, le patronat peut accroitre le degre d'exploitation des travailleurs pour elever le niveau du profit. Dans un systeme capitaliste ne recherchant que le profit maximum, la classe ouvriere se heurte a l'arsenal de moyens employes par les patrons pour realiser leurs objectifs: bas salaires - chomage - cadences de travail - repression policiere - etc...

La classe ouvriere doit s'organiser pour se defendre et conquerir de nouveaux droits. Demain, nous serons des ouvriers, organisons-nous, des maintenant, dans les C.E.T. pour prendre notre part de la lutte visant a abattre le systeme capitaliste et a instaurer une societe batie sur la propriete collective des moyens de productions (usines, banques etc...) et ou les travailleurs seront maitre de leur destinee.

Apprentis a l'usine avec un salaire ridicule, apprentis a l'ecole abrutis par un horaire infernal de plus de 40 h. par semaine, organisons-nous dans les colleges et les usines pour lutter contre un systeme d'exploitation esclavagiste.

Rejoignez le cercle " R O U G E " des C.E.T.

Prenez contact avec les militants "Rouges" que vous connaissez.

Apres l'avoir lu, fait circuler ce bulletin.

BRISONS LE SILENCE

Depuis le 20 octobre 1969: 3 soldats sont incarceres a la prison departementale de Rennes : Serge DEVAUX, professeur de C.E.T. - Michel TROUILLEUX, ouvrier electricien - Alain HERVE technicien; pour "incitation de militaires a la desobeissance et atteinte au moral des troupes". Ils risquent 2 ans de prison.

Pourtant, leur seul crime est de s'etre eleve contre le militarisme et la repression quotidienne dans les casernes. Ils ont ete trouves en possession d'un journal ("CROSSE EN L'AIR") et d'une petition qui s'indignait d'un incident recemment survenu au Regiment d'Infanterie Chars-Marine de Vannes un jeune appele gifle par un grade avait porte plainte; une sanction intervint en effet: le soldat fut mis aux "arrets de rigueur".

Une campagne va etre lancee pour exiger leur liberation.